



problème avec un garagiste

Par **BOUVRYGIRONA**, le **27/09/2025** à **00:54**

Bonjour,rnrnJ'ai déposé ma voiture dans un garage agréé Citroën le 21 juillet car l'antivol s'est déclenché de façon intempestive et empêche tout démarrage.rnrnA ce jour, toujours pas de diagnostic sur la panne ; quand je contacte le garagiste, il m'envoie promener.rnrnLe garage se situe dans le Calvados et j'habite sur la région Lyonnaise, il m'est donc difficile de faire le siège du garage.rnrnLe véhicule m'est indispensable car je vis en zone rurale où le moindre commerce ou médecin se trouve à 15 km (30 aller/retour). Les voisins (4 km) m'aident pour les déplacements, mais ça n'est plus viable.rnrnJe voudrais savoir si la profession de garagiste est régie par un code spécifique et quels sont mes recours pour qu'il se remue un peu.rnrnCordialement